




LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI AU SERVICE DU COLLECTIF !

« Il vaut mieux prévenir que guérir ».

Tout le monde connaît cette phrase mais qui l'applique sur son lieu de travail ? Pourtant la prise en compte de la santé en entreprise est essentielle et s'adresse à tous les salariés. Le maintien dans l'emploi ne doit pas être qu'une mesure de dernière solution mais aussi proposé à titre préventif.

Dès que vous rencontrez des difficultés sur votre poste de travail, parlez-en !

Des solutions existent pour concilier handicap et emploi.
parlons-en !

Une production réalisée à l'occasion de la semaine de la Qualité de Vie au Travail du 19 juin au 23 juin dans le cadre du réseau des référents handicap animé par l'  agefiph

activ box
SENSIBILISATION & HANDICAP